



Questions DP SEPTEMBRE 2015

A Nantes,
Le 18 septembre 2015

A Monsieur BOESWILLWALD Alain
Directeur Général de la SEMITAN

1- La CGT vous demande que soit renouvelé le dispositif TONUS renforcé dès la rentrée ?

Réponse : il a été réactivé depuis le 10 septembre, plus de renfort si besoin.

2- Le gymnase de la Trocardière est alloué aux manifestations sportives. La CGT demande que le parking conducteur ne soit accessible que par les conducteurs ?

Réponse : Nous allons mettre en place un panneau et une barrière.

3- A Neustrie le PC est H.S depuis des mois et ne permet pas d'aller sur résonance. La CGT vous demande d'y remédier ?

Réponse : Problème de câblages, demandons au prestataire pour maintenance.

4- A Neustrie le SIC indique « ligne 2 fin de service » et cette info trouble les Usagers... pouvez vous faire supprimer ce message ?

Réponse : Le problème a été signalé au fournisseur, un correctif doit être fait au mois d'octobre.

5- L'histoire se répète... un AAP est informé à sa prise de service d'un dépôt de plainte à son encontre, il lui est demandé de contacter les services de Police en lui souhaitant bonne journée ! Un Conducteur est vu à sa prise de service par son hiérarchique qui l'informe d'une plainte à son encontre ...et bonne journée ! La CGT s'inquiète de l'impacte psychologique de cette façon d'annoncer les choses et demande qu'à l'avenir les agents soit pris en entretien individuel et que le soutien du service contentieux leur soit proposé ? Bonne journée...

Réponse : Nous n'avons pas la même version, pour nous l'accompagnement a été totale.

6- Au 19 Aout les conducteurs affrétés ne connaissent toujours pas leurs affectations sur roulement. La CGT souhaiterait que les collègues affrétés soient mieux respectés pour organiser leurs vies personnelles ?

Réponse : Les éléments du service hiver sont envoyés au mois de juin aux entreprises affrétées, ce n'est pas à la semitan d'organiser leurs services.

7- Un « de vous à moi » formulé par un conducteur qui demande que soit remis en état les distributeurs de savon de Gare de Chantenay et Beaujoire reste sans réponse et sans résultat... La CGT vous demande que le nécessaire soit fait et que les « de vous à moi » soient pris en considération ?

Réponse : On va vérifier que ça a été bien pris en compte.

8- Quand il y en a, les toilettes ne sont pas en état ! Pouvez-vous faire installer un essuie mains à Haluchère, le sèche main électrique n'est pas efficace ?

Réponse : On va compléter par un essuie main papier.

9- Casiers vestiaires à Dalby ... A quand le changement ? Ceux ci sont en très mauvais état et les collègues motards ne peuvent pas mettre leurs casques en sécurité ?

Réponse : On va faire un état des lieux, sur tout les dépôts.

10- La CGT vous demande d'informer l'ensemble des agents du DSR sur le fait que le temps de vestiaire est compris sur le temps de travail. Les agents doivent avoir le droit légitime de se changer à l'heure de la prise de service et avant l'heure de fin de service.

Réponse : A ce jour chaque agent à sa prise de service doit être en tenue.

11- La CGT vous demande de faire vérifier sur les soufflets des rames Alstom, le pictogramme précisant l'interdiction de s'y accrocher. Ceux-ci sont passés et pratiquement illisibles ?

Réponse : Nous allons faire un état des lieux et changer les plus abîmés.

12- Sur CAF, les écrans de contrôle caméra sont brouillés si le conducteur porte des lunettes Polaroid. La CGT vous demande de trouver une solution ?

Réponse : On ne peut rien faire.

13- Sur rames Alstom, le système de fermeture du rétroviseur après la mise en mouvement de la rame est une bonne chose. La CGT vous demande s'il est possible d'augmenter la temporisation de quelques secondes. A contrario sur les rames CAF est-il possible de réduire la durée entre la fermeture des portes et la possibilité de tractionner ?

Réponse : Ce problème a déjà été traité avec le constructeur.

14- Des agents reçoivent des notifications de leur responsable hiérarchique par SMS. On appelle cela le progrès... Ce genre de communication rapide pour des sujets importants (notifications d'une convocation suite à relevé tachy) peut générer du stress inutile. La CGT demande que les agents soient informés en entretien et sur le temps de travail ?

Réponse : Nous rappellerons les règles de convocation, pour information un SMS peut-être envoyé pour une visite médicale.

15- L'affichage du DSR est-il soumis à l'accord de la Direction ?

Réponse : Nous n'avons pas compris votre question.

16- Bus 584. Un signal sonore retentit à la fermeture de la porte avant comme sur les portes arrière, Les Conducteurs s'en plaignent. Pouvez-vous y remédier ?

Réponse : Ce sera fait.

17- La CGT vous demande l'installation d'une prise USB dans les loges de conducteurs CAF.

Réponse : Ce n'est pas prévu mais ça viendra.

18- En plan Vigipirate rouge quelles sont les règles à appliquer ? Comme en cas de sac à dos oublié dans un tramway, dont le propriétaire se signale auprès du conducteur du tramway suivant qui a prévenu le pcc. Sachant que le conducteur qui a le sac ne sait pas ce qu'il contient avec certitude ?

Réponse : Les consignes à appliquées sont tenues à la note de service, sauf exception.

19- Pour pouvoir s'approvisionner en ticket, et écouler leur monnaie récoltée dans l'exercice de leur fonction, les conducteurs n'ont plus d'autre solution que de se rendre soit à commerce, soit à Dalby... Comment font-ils lorsque les services ne permettent pas de s'y rendre ? Vous rendez-vous compte qu'un renouvellement complet d'un approvisionnement conducteur représente une transaction bancaire de 250 € pour des tickets simples et 1187.50 € pour TAN air, via les distributeurs dans les dépôts. Beaucoup ne peuvent pas couvrir ce genre de transaction sur leur compte. La CGT vous demande que comptez-vous faire ?

Réponse : Les monnayeurs seront mis en place d'ici la fin de l'année.

20- Lorsque la coupure de 35 mn est entamée d'un retard de plus de 6mn, la CGT vous demande de clarifier la situation. Quels sont les droits des conducteurs ?

Réponse : Par accord d'entreprise la coupure est de 35 minutes, cependant la règle est de 30 minutes, si la coupure est inférieure, elle sera payée.

21- Beaucoup de service commencent sur des secteurs ou les places de parkings sont payantes. La CGT vous demande de mettre en place un service de navette permettant ainsi d'acheminer les conducteurs de leurs dépôts vers leur prise de service. Prévoir également le retour. Pourquoi causer autant de stress aux conducteurs pour rejoindre leur prise de service ? Bonjour la prise en compte du bien-être au travail !!!!

Réponse : A ce jour ce n'est pas à l'ordre du jour. On va faire un maximum pour trouver des solutions, la direction est sensible à ce sujet, mais Nantes métropole ne nous suit pas.

22- La CGT vous demande pourquoi avoir changé les horaires à la Haluchère le soir de la ligne 85, alors que ça fonctionnait très bien comme ça avant ? Depuis, les correspondances avec le tram ne sont plus assurées ?

Réponse : Le nécessaire à été fait.

23- Changement de dépôt pour raisons de travaux la CGT vous demande de prendre en compte les frais réelles occasionnés par le changement de lieu de travail, cette charge supplémentaire en temps et en argent n'est pas rétribuée à sa juste valeur et ne doit pas être supporté par le personnel ?

Réponse: Pour le moment, on applique les règles.

24- Parking Trocardière, la cgt vous demande qui organise les marquages aux sols des places de stationnements et leurs attributions ? Pourquoi il n'y a pas eu concertation avec les conducteurs de nuit ce qui aurait évité de les oublier.

Réponse : On a refait les marquages, mais on va regarder.

25- Formation changement dépôt, la cgt vous demande de respecter les accords sur le temps alloué aux salariés pour reconnaître les lignes du nouveau lieu de travail. En effet les derniers conducteurs et conductrices mutés à l'insu de leur plein gré sur Trentemoult n'ont eu que 3 jours de formation au lieu de 5 (initialement prévu), pourquoi ? Qui porte la responsabilité de ce choix ?

Réponse : Suite a des formations d'assureurs, des changements de dépôts ont été fait sous la base du volontariat. Avec l'arrivée des nouveaux bus de nouveaux changement de dépôts vont être fait dans les deux années qui arrivent.

26- Des conducteurs et conductrices ont été mutés sur Trentemoult et Saint Herblain. On demande à ses mêmes conducteurs et conductrices de venir rouler au dépôt du Bêle car il y a un manque d'effectif ? Est-ce normal ? Est-ce que cette situation va perdurer ? Et dans les années à venir y aura-t-il de nouveaux des mutations entre dépôt pour un problème d'effectif ?

Réponse : Il n'y a pas d'accord, La formation à été de 4 jours car il n'y a pas besoin de plus...

27- De plus en plus de zones ne sont pas éclairés la nuit. Dervalières, Champ Fleuri, Croix Jeannette etc.... c'est dangereux pour les conducteurs et conductrices, La CGT vous demande de faire le nécessaire auprès de Nantes Métropole pour y remédier ?

Réponse : Nous allons faire le nécessaire pour faire remonter ça à Nantes métropole.

28- Pourquoi n'y a-t-il pas eu de présentation au comité d'entreprise pour les travaux de nuit de la ligne 2 et 3 qui oblige les conducteurs de commencer et de finir à Dalby, les conducteurs sont toujours mis devant le fait accompli au dernier. La CGT vous demande une meilleure anticipation ?

Réponse : Seul les services de base hiver sont montrés en commission de service.

29- Ligne C4 cette année sur le dépôt de Trentemoult il y a un renfort scolaire qui fait toute la ligne. Pourquoi n'y t'il pas eu de formation ou d'information pour les conducteurs qui font ce renfort ?

Réponse : Il y a eu un raté.

L'équipe CGT